



Assemblée Générale Ordinaire  
Du CSP19  
Le lundi 25 février 2019

Procès verbal

L'Assemblée Générale Ordinaire du CSP19 a été convoquée par son Président, Monsieur Raymond LAVIDANGE, le lundi 25 février 2019, dans la salle du Conseil de la Mairie du 19<sup>ème</sup> arrondissement. Après émargement et vérification des pouvoirs, la séance est ouverte par le Président, à 18h30.

Monsieur Raymond LAVIDANGE-DONNE préside la séance en tant que Président du CSP19.  
Madame Danièle DUTREMEE assure le secrétariat en tant que secrétaire générale de l'Association.

10 points figurent à l'ordre du jour :

1) Le rapport d'Activité

Le rapport est présenté par la secrétaire générale (pièce jointe). Il est approuvé par l'assemblée.

2) Le rapport des responsables de sections.

• La Gymnastique

- L'effectif global de la section est de 49 inscrits. Les cours sont suivis avec assiduité.
- Une lettre a été adressée à Madame HIDALGO, pour lui manifester le mécontentement de la majorité du groupe suite à l'indisponibilité fréquente de notre salle de cours, depuis 2 ans.
- Le budget de la section a été légèrement déficitaire la saison dernière. La section demande l'autorisation d'augmenter sa cotisation de 10€ pour la prochaine rentrée, si le bilan de la saison est encore négatif.

• Le Basket

La responsable de section exprime son soulagement d'avoir retrouvé la sérénité et la tranquillité. L'équipe des entraîneurs a été remaniée et peut maintenant travailler dans la confiance...

- La saison dernière a été réussie sur le plan sportif, malgré les troubles :
  - o Les jeunes U11M et U11F ont gardé leur titre de Champions de Paris pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive.
  - o Toutes les équipes jeunes, féminines et masculines, ont progressé : elles sont championnes ou vice-championnes de leur catégorie.
  - o Les séniors n'ont pas démerité, l'équipe masculine se maintient et l'équipe féminine est 3<sup>ème</sup>.
  - o Le CSP19 était bien représenté lors des différents tournois de la sélection U13 de Paris, avec 5 jeunes qui se sont bien défendus jusqu'en finale.
- L'extra sportif a été aussi préservé :
  - o Un voyage a pu être organisé, comme l'année précédente, au grand plaisir des jeunes. Il s'est déroulé du 21 au 26 avril 2018, à SABLE sur SARTHES.
  - o La fête du Club a été une réussite. M. DAGNAUD, notre Maire, nous a fait l'honneur de sa visite.
  - o Les stages d'été se sont déroulés comme prévu, en partenariat avec Paris Sport Vacances.
  - o En début de saison, une petite fête a rassemblé toutes les joueuses et les joueurs de Basket pour une remise officielle des maillots aux couleurs de notre Club.
- Le CSP19 est soucieux de la formation des entraîneurs : cette année 2 jeunes ont réussi leur Diplôme d'Animateur.

La responsable de section remercie toute l'équipe des entraîneurs qui s'implique beaucoup pour que la saison se passe bien et que les équipes progressent.

- Le Tennis

Les résultats ont été très honorables :

- Deux jeunes ont joué leur 1<sup>er</sup> tournoi et l'un d'eux est allé jusqu'en demi-finale.
- Pour la coupe Chapignac qui se joue en 5 matchs :
  - o L'équipe féminine a terminé 2<sup>ème</sup> en 2<sup>ème</sup> division.
  - o L'équipe masculine, classée 2<sup>ème</sup> a pu accéder à la 1<sup>ère</sup> division.
- Pour le Championnat de Paris :
  - o Les équipes féminines et masculines ont été classées 2<sup>èmes</sup> en 3<sup>ème</sup> division.
- Le responsable de section félicite les 2 entraîneurs qui ont passé avec succès les épreuves Du CQP et du DE.

### 3) Le Rapport Financier.

L'exercice 2018 présente un solde positif de 1346,45€.

Les frais de fonctionnement ont fortement augmenté :

- L'emploi administratif à temps plein, sur 12 mois.
- Les honoraires versés à l'avocat qui nous a conseillés pour la procédure d'exclusion des 3 personnes coupables de diffamations à l'encontre de notre Association et de détournement de logo.
- L'embauche d'un entraîneur supplémentaire pour le Tennis.

La subvention versée par le CNDS est réduite chaque année, mais l'aide de la Ville de Paris est constante. Nous l'en remercions.

L'augmentation des effectifs et la participation financière des parents à diverses manifestations ont permis une augmentation de ces produits.

Le Président procède au vote d'approbation : aucune abstention ; les comptes sont approuvés à l'unanimité.

### 4) Le Rapport du Censeur aux comptes.

M. Laurent SEMPELL, mandaté pour examiner les comptes du CSP19, certifie la parfaite tenue des pièces comptables. Il a pu constater une ventilation juste des comptes par poste et la présence de justificatifs pour les dépenses effectuées. Il approuve le Rapport Financier tel que présenté.

### 5) Election du Censeur aux comptes

M. Laurent SEMPELL accepte de renouveler son mandat. Après mise aux voix, sa réélection est acquise à l'unanimité.

### 6) Présentation du budget prévisionnel pour 2019.

Le budget prévisionnel est établi pour un montant de 160 500€. Après mise aux voix, ce budget est adopté à l'unanimité.

### 7) Validation des cotisations

La demande de la section Gymnastique a été formulée dans le rapport de section. Après mise au vote, accord est donné pour une augmentation de 10€ à la rentrée prochaine.

Les autres sections maintiennent leurs cotisations au même niveau.

### 8) Adoption du Règlement Intérieur.

Le Président rappelle que ce document précise tous les détails pratiques de la mise en application des statuts. Il doit être adopté en Assemblée Ordinaire, et peut être modifié par le Comité Directeur, avec validation par l'assemblée suivante.

Tous les adhérents ont été invités à lire le texte complet sur le site du CSP19.

Le Président en rappelle les points essentiels qui insistent sur le respect, l'engagement de chacun envers l'Association. Ainsi, sur les prochaines fiches d'inscriptions, chaque adhérent devra signer une mention attestant de son engagement à respecter le Règlement Intérieur.

Enfin, un article précise que le genre masculin, dans tous les textes, est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte. Les termes ont donc valeur de masculin et de féminin.

Le résultat du vote est le suivant : Vote contre : 0  
Abstentions : 0

**Le Règlement Intérieur de l'Association « Club Sportif Paris 19<sup>ème</sup> » est adopté à l'unanimité.**

Le Président remercie l'Assemblée. Il espère qu'ainsi protégé, le CSP19 pourra continuer son action dans la sérénité.

#### 9) Validation de 2 nominations au Comité Directeur.

Deux personnes ont été cooptées par le Comité Directeur en début de saison pour collaborer à la gestion de l'Association jusqu'aux prochaines élections qui auront lieu lors de l'Assemblée de 2021.

Il s'agit de :

- Fred CABEZA qui a été joueur et entraîneur de Basket pendant de nombreuses années. Il a créé le site internet du CSP19 et continue à le gérer avec talent.
- Jérémie BLOESS, qui est entraîneur de Tennis depuis plus de deux ans. Il vient de réussir son Diplôme d'Etat et a accepté de prendre progressivement les rênes de la section Tennis.

Après mise aux voix, la nomination des 2 nouveaux membres du Comité Directeur est validée à l'unanimité.

La liste des membres du Comité Directeur est modifiée comme suit :

- Trois membres ont été radiés le 17/05/2018 : MM BOUTTEROUMA, ETELBERT, SEKE.
- Deux membres sont démissionnaires : Mme CLOÛET, M FRANCOIS.

La liste des membres du Comité Directeur, adoptée le 25/02/2019 est la suivante :

- Mme DUTREMEE Danièle
- Mme GERMAIN Delphine
- M BESSON Gilbert
- M BLOESS Jérémie
- M CABEZA Fred
- M DROUILLAT Serge
- M HURTIS Guy
- M LABRIDY Lucien
- M LAVIDANGE-DONNE Raymond
- M ROMA Hervé

Membre honoraire : - M VINOT Alain

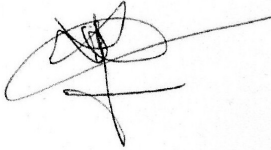
10) Questions diverses.

Le Président annonce qu'aucune question ne lui est parvenue.

Il invite donc l'Assemblée à se diriger vers la buvette pour fêter le nouveau départ de notre Association.

La séance est close à 19h30.

Le Président, Raymond LAVIDANGE



La Secrétaire, Danièle DUTREMEE

